

Aux Parents des Elèves
de la classe de 2de Bac Pro NJPF
(Nature Jardin Paysage Foret)

Chers Parents,

La rentrée de la prochaine année scolaire 2024/2025 aura lieu le

MARDI 03 SEPTEMBRE 2024

Vous trouverez :

- 1 Liste des Pièces à donner à la rentrée,*
- 1 Fiche Fournitures scolaires et Équipement,*
- 1 Fiche d'information sur l'Internat*
- 1 Fiche Stage*

- | | |
|--|---|
| 10 h | Accueil des Internes pour déposer leurs affaires |
| 10 h 30 à 12 h 30 | Pour tous (parents/élèves) : Réunion générale d'information. La présence des élèves est obligatoire et réunion de filière. |
| <u>Pour les élèves uniquement</u> | |
| 14 h 15 à 16 h 15 | Accueil des élèves par le Professeur Principal dans leur salle de classe. Remise emploi du temps et présentation formation |
| 12 h 00 | Repas des élèves Demi-Pensionnaires et Internes |
| à partir de 17h00 | Information réservée aux élèves Internes |

Reprise des cours normalement selon emploi du temps le MERCREDI 04 Septembre

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir dans votre Établissement le **03 Septembre** prochain, en vous souhaitant d'agréables vacances familiales et restant à votre disposition pour des renseignements complémentaires, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Jean-Pierre HERNOUT
Directeur



* Pour information l'Établissement est fermé du 20/07 au 21/08/24

INFORMATION SUR LA RENTREE

*** Accueil des Familles**

Les Elèves Internes sont accueillis par les Personnels de la Vie Scolaire à l'internat garçons ou l'internat filles pour leur installation.

Un état des lieux sera effectué le soir avec les élèves.

*** Réunion Générale d'Information**

Le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire, les Professeurs Principaux réunissent les Élèves et leurs Parents pour une information générale sur l'Établissement, les grandes options éducatives et pédagogiques, la vie dans l'Établissement.

Suivra un échange questions-réponses.

*** Accueil des Élèves (sans les Parents) dans leur salle de classe par le Professeur Principal**

Présentation de l'année scolaire : caractéristiques de la formation, objectifs, exigences, méthodes de travail, remise de l'emploi du temps, distribution des tablettes, information sur les livres numériques...

LISTE DES PIECES A DONNER LE JOUR DE LA RENTREE.

- 1 chèque caution de 220 euros pour les internes non encaissé si pas déjà donné à l'inscription (*sauf dégradation*),
- le dossier de demande de bourse (téléchargeable sur notre site) pour les élèves pouvant en bénéficier **si pas déjà fait**.

☒ Penser de renvoyer toutes les pièces manquantes au dossier d'inscription

Contact internet avec la Vie Scolaire
viescolaire@fontlongue.org ou tel 06.32.63.56.20

INTERNAT

Les Pensionnaires devront se munir de l'équipement suivant :

- 1 paire de draps (+ une paire de rechange),
- 1 alèse obligatoire
- couvertures ou couette (lit de 0,90),
- traversin ou oreiller,
- 1 sac à linge sale,
- Papier toilette + mouchoirs en papier.

Pour information : A chaque départ de vacances, les chambres doivent être entièrement vidées.

Leurs effets personnels comprendront une paire de pantoufles, du linge de toilette (gants et serviettes) y compris papier toilette, nécessaire de toilette, un équipement de sport (short, tennis, survêtement) qui doivent être régulièrement entretenus. Pour faciliter le contrôle (et la conservation) de ces articles, ceux-ci seront marqués au nom entier de l'élève.

Contact avec la Vie Scolaire

viescolaire@fontlongue.org ou tel 06.32.63.56.20

Responsable Internat : internat@fontlongue.org

Année Scolaire 2024-2025
FOURNITURES NÉCESSAIRES AUX ÉLÈVES
Classe de 2nde NJPF Nature-jardin- paysage-forêt

Toutes disciplines	Une trousse complète, des copies simples et doubles , quelques crayons de couleur et des pochettes plastiques.
Français	-1 cahier format (24 x 32) 200 pages -colle
ESC	-1 Cahier grand format (24 x 32) 200 pages (24 x 32).
Histoire Géo	-1 cahier format (24 x 32) -1 répertoire maximum A5 -Colle -crayons de couleur
Anglais	-1 cahier format (24 x 32)+ dictionnaire français/anglais Le Robert & Collins
EPS	-1 tenue de sport
Mathématiques	Voir les consignes à la rentrée
Sciences phys	Voir les consignes de la rentrée
Biologie-Ecologie	Voir les consignes à la rentrée
Sciences économiques sociales et de gestions SESG	Voir les consignes à la rentrée
STAE/ Aménagement paysager/STE	-1 grand classeur épais - 20 intercalaires -100 pochettes plastiques -1 support de notes -1 paquet de copies simples (200 feuilles). - Prévoir un complément de fournitures à la rentrée (60 euros environ) pour l'achat du matériel de dessin après consignes données par l'enseignant. -kutsch

LES STAGES EN 2nde Professionnelle « Nature Jardin Paysage Forêt »

Les stages font partie intégrante de la formation et ont un caractère obligatoire pour l'obtention du diplôme.

- o **Périodes :** elles sont définies par avance et ne peuvent être modifiées, sauf cas de force majeure, après accord de la Coordinatrice.

1^{ère} période : du 28/10/24 au 08/11/24 inclus

2^{ème} période : du 16/06/25 au 11/07/25 inclus

- o **Choix du lieu :** les stages peuvent être effectués « dans une entreprise ou un service de collectivités locales de l'un des secteurs des travaux paysagers, de la forêt ou des espaces naturels et ruraux, voire dans une entreprise combinant plusieurs de ces secteurs. » (Référentiel de formation 2nde NJPF).

ATTENTION : les services municipaux demandent un délai variable pour acceptation d'un stage, parfois jusqu'à deux mois. Il est indispensable de faire la demande pour la fiche d'entente préalable.

- o **Importance du travail à réaliser suite aux stages :** les élèves devront établir des fiches d'activités qui seront distribuées dans le livret de suivi.

- o **Démarche :**

1. Faire remplir les fiches d'entente préalable de stage par les entreprises ou organismes.
2. Remettre ces fiches complétées et signées au Professeur Principal **le jour de la rentrée scolaire ou au maximum avant la fin du mois de septembre.**
3. Après validation du choix des lieux de stages, les élèves recevront trois exemplaires de conventions de stage, pour chacun des lieux de stage. Ces documents seront à remplir et à signer par la famille et les structures de stage, puis retournés au Professeur Principal pour signature du Chef d'établissement. L'ensemble des conventions devra être en règle avant les congés de Noël.
4. Le Professeur Principal rendra alors aux élèves deux exemplaires de chaque convention : un à conserver par la famille, l'autre à remettre au maître de stage dès le premier stage.

Ophélie Massey
Coordinatrice BAC PRO AP

NOM DE L'ELEVE :

Classe de Seconde Professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt

FICHE D'ENTENTE PRÉALABLE AU STAGE EN ENTREPRISE
Avant signature de la convention de stage

A faire remplir par l'entreprise et à remettre au Professeur Principal
Le jour de la rentrée scolaire

Dates de stage :

1^{ère} période : du 28/10/24 au 08/11/24 inclus
2^{ème} période : du 16/06/25 au 11/07/25 inclus

RAISON SOCIALE ET ADRESSE :

PRINCIPALE ACTIVITÉ :

NOMBRE DE SALARIÉS :

TRAVAUX ENVISAGÉS POUR LE STAGIAIRE :

LIEU DU STAGE :

Date et signature de l'entreprise :

BOURSE NATIONALE DE LYCEE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

FICHE D'INFORMATION - COUPON REPONSE

à compléter et à retourner signée à l'établissement d'accueil dès que possible

Ce document est à rendre OBLIGATOIREMENT pour tous les élèves, boursiers et non boursiers

NOM - Prénom du représentant légal :

Adresse :

Mail : Tél :

NOM - Prénom de l'élève :

Etablissement d'accueil à la rentrée 2024 : Classe.....

Sont concernés les élèves (hors apprentis) des classes de :

- 4^{ème} et 3^{ème}
- 2nde, 1^{ère} et Terminale, en bac général, bac technologique ou bac professionnel
- 1^{ère} et 2^{ème} année de CAPa

Je souhaite déposer une demande de bourse
pour l'année scolaire 2024/2025

Je ne souhaite pas déposer de demande de
bourse pour l'année scolaire 2024/2025



← Cocher la case correspondant
à votre choix →



ATTENTION : il n'y a **PAS D'EXAMEN AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE** dans l'enseignement agricole, et il n'y a plus de reconduction de la bourse d'une année sur l'autre.

Toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en 2024/2025 doivent compléter un formulaire (*) de demande de bourse (CERFA) et le déposer ou l'envoyer accompagné de tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé :

Dépôt des dossiers du 1^{er} septembre au 17 octobre (inclus) 2024

NB : Les demandeurs de bourse qui ne disposent pas de leur avis d'impôt sur les revenus à la date requise pour des raisons indépendantes de leur volonté, bénéficient d'un délai supplémentaire pour compléter leur dossier de demande de bourse qui doit être déposé, même incomplet, au plus tard le 17 octobre.

(*) Les formulaires de demande de bourse sont à retirer au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève ou à télécharger sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do.

Fait à le.....

Signature du représentant légal :